

Archéologie 2.0, le passé a de l'avenir !

Mercredi 7 novembre 2018 à 19h30

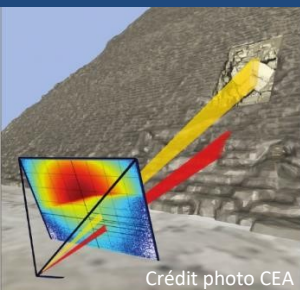
Au **Café du Pont Neuf**, 14, Quai de Louvre, Paris 1^{er}

Métro : Pont Neuf

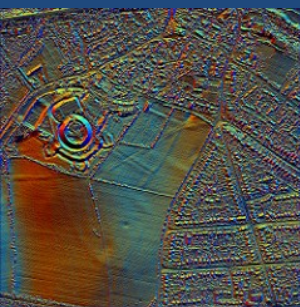
Bien sûr, ils n'hésitent pas à affronter une nature hostile et continuent à fouiller la terre au pinceau pour exhumer les vestiges du passé. Mais désormais, les archéologues modernes font aussi appel aux technologies numériques, à la visualisation à distance et à bien d'autres approches non invasives pour prospecter le terrain et découvrir sur les sites des éléments inaccessibles par les techniques traditionnelles.

Indiana Jones va pouvoir troquer son lasso et son couteau pour les outils du troisième millénaire : radiographie par muons, thermographie infrarouge, télédétection, microtopographie, imagerie virtuelle, drones, LIDAR, photogrammétrie...

Avec nos intervenants, venir découvrir comment des particules issues du rayonnement cosmique ont permis de détecter une énorme cavité secrète au cœur de la pyramide de Kheops, ou encore comment les données spatiales mettent en évidence les reliefs d'anciennes constructions insoupçonnées.



Crédit photo CEA



David ATTIE	Sylvain RASSAT	Pierre GABLE
Physicien au DEDIP (Département d'électronique, des détecteurs et d'informatique pour la physique), chef de projet de la tomographie muonique au CEA/Irfu ayant participé au projet ScanPyramids	Archéologue et Ingénieur d'études au CRNS, spécialisé dans l'analyse spatiale et la télédétection (par LIDAR et télé-pilotage de drones notamment)	Expert en Réalité Virtuelle, chef de projet au sein d'Emissive et responsable 3D du projet ScanPyramids

Débat animé par Monique Laoudi, médiatrice scientifique, avec les intermèdes musicaux de Xavier Ferran, pianiste et chanteur, et les illustrations de Luc Arnault, dessinateur.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Novembre 2018

Bar des Sciences Paris

Tout le programme sur

www.bardessciences.net

contact@bardessciences.net

@BarScienceParis

Facebook Bar des Sciences Paris

Consommation obligatoire : 6 € pour toute 1^{ère} consommation de niveau 1 (café, thé, soda, bière, verre de vin...), 10 € si niveau 2 (whisky, gin, porto, grandes bières..)